

# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY RENFORCE SON EXPERTISE DANS LE DOMAINE DU LICENSING DE TECHNOLOGIES AVEC L'ARRIVÉE DE PHILIPPE LANET EN QUALITÉ DE COUNSEL

| 13/09/18 |



**Philippe Lanet rejoint le cabinet August Debouzy en tant que Counsel afin de participer au développement de l'activité licensing, notamment dans le domaine des télécoms**

Avant de rejoindre le cabinet August Debouzy, Philippe Lanet était responsable du licensing et Chief IP officer adjoint au sein de la société Technicolor. Il était en charge de la stratégie licensing en vue d'optimiser le retour sur investissement en recherche et développement du groupe Technicolor. Il a préparé et lancé de nouveaux programmes de licence, négocié des alliances stratégiques, des partenariats de R&D et participé à des opérations de M&A. Philippe Lanet est membre actif du Licensing Executive Society (LES).

Philippe Lanet a auparavant travaillé chez Alcatel à la création et au développement de l'activité licensing du groupe ; à cette occasion, il a négocié de nombreux accords de licence à l'international dans le domaine des télécommunications. Avant de rejoindre Alcatel, Philippe était ingénieur brevets chez Essilor International.

De formation ingénieur, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Optique en 1993, Philippe Lanet est également diplômé du CEIPI brevets et a obtenu une Maîtrise de droit des affaires à Panthéon-Assas en 2000.

Philippe est certifié EuKTS expert 2017 et IAM 300 IP Strategist 2017.

« Avec l'arrivée de Philippe, nous renforçons encore notre activité de licensing. Nous bénéficierons de l'expertise de Philippe pour défendre au mieux les intérêts de nos clients et identifier pour eux de nouvelles opportunités de revenus. Ainsi, notre cabinet va pouvoir non seulement répondre de manière optimale aux problématiques contentieuses, mais aussi développer des stratégies de valorisation de brevets », déclare Mahasti Razavi.

« Je suis très heureux de rejoindre August Debouzy afin de participer au développement de l'activité licensing au sein du pôle Technologies – Média – Propriété Intellectuelle. Le dynamisme, l'esprit d'innovation et le pragmatisme de l'équipe sont des atouts essentiels pour permettre de proposer des solutions innovantes aux clients d'August Debouzy dans un environnement licensing de plus en plus complexe », indique Philippe Lanet.

### **A propos du Département Technologie Propriété Intellectuelle Media**

Composé de 18 experts et 8 mandataires européens, rassemblant avocats et conseils en propriété intellectuelle, le département Technologie Propriété Intellectuelle Media du cabinet AUGUST DEBOUZY possède une approche transverse de tous les enjeux juridiques de la propriété intellectuelle.

Pour AUGUST DEBOUZY les actifs immatériels constituent l'enjeu décisif de la valorisation des entreprises et méritent une protection optimale, à l'épreuve du temps et des conjonctures.

Grand Angle Patrimoine Immatériel

